



LE GROUPE INTERNATIONAL DE SOUTIEN ET DE SUIVI SE FÉLICITE DU MESSAGE À LA NATION MALIENNE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PAR INTÉRIM ET DES MESURES QU'IL A ANNONCÉES

Bamako, le 30 juillet 2012: Dans le cadre de l'accompagnement de la Transition en cours au Mali, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), y compris un représentant du Médiateur de la CEDEAO, l'Union africaine (UA), l'Union européenne (UE), l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et les Nations unies (NU) ont dépêché une délégation conjointe à Bamako, du 27 au 30 juillet 2012, dans le contexte du Groupe international de soutien et de suivi mis en place par le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA, en mars 2012. La mission avait pour objectif d'évaluer la situation à la lumière des efforts des acteurs maliens visant à: promouvoir une transition inclusive, respectueuse des droits de l'homme et des principes démocratiques; régler la crise que connaît le Nord du pays sur la base du respect scrupuleux de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale du Mali; et contribuer à la promotion de la sécurité et de la stabilité régionales.

La mission participe du suivi des conclusions de la réunion inaugurale du Groupe de soutien et de suivi, tenue à Abidjan, le 7 juin 2012; des décisions pertinentes de l'UA et de la CEDEAO, notamment la Déclaration solennelle sur la situation au Mali adoptée par le 19^{ème} Sommet ordinaire de l'UA, le 16 juillet 2012; ainsi que de la résolution 2056 (2012) du Conseil de sécurité des Nations unies.

Les membres de la délégation ont rencontré le Président de la République par intérim, S.E.M. Dioncounda Traoré, le 29 juillet 2012. Ils ont également rencontré des membres du Bureau de l'Assemblée nationale, ainsi que les Ambassadeurs et autres représentants des membres du Groupe international de soutien et de suivi accrédités au Mali.

Avec leurs différents interlocuteurs, les membres de la délégation ont procédé à une évaluation de la situation et à l'examen des modalités d'un accompagnement international plus soutenu, sur la base des principes énoncés à Abidjan, le 7 juin 2012, et confirmés par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2056 (2012). Ils ont fait le point des efforts que déploie la communauté internationale en vue du règlement de la crise que connaît le Mali.

Les membres de la délégation se réjouissent du retour au Mali du Président de la République par intérim, en tant que clé de voute de la légalité constitutionnelle, après l'agression inacceptable dont il a été victime le 21 mai 2012. Ils notent que ce retour constitue une étape importante dans le processus de normalisation institutionnelle.

Les membres de la délégation se réjouissent également du message à la nation prononcé par le Président Dioncounda Traoré, le 29 juillet 2012. Ils réaffirment le plein appui de leurs organisations respectives à son action. Ils accueillent avec satisfaction son intention d'entreprendre très rapidement des consultations élargies en vue de la formation d'un Gouvernement d'union nationale comprenant toutes les forces politiques et sociales du pays. Ils sont convaincus que ce Gouvernement, une fois mis en place, permettra au Mali de relever le défi de la restauration de l'autorité de l'État sur la partie nord du pays et celui de l'organisation d'élections libres, transparentes et crédibles dans le délai de 12 mois fixé pour la conclusion de la transition.

Les membres de la délégation notent avec satisfaction la volonté du Président Dioncounda Traoré de promouvoir le dialogue avec les groupes rebelles maliens, en vue d'une sortie de crise, sur la base du respect scrupuleux de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale du Mali, ainsi que du rejet total du terrorisme, du crime organisé et du recours à la rébellion armée. Ils relèvent également sa détermination à mobiliser tous les moyens requis pour combattre, avec l'appui de la communauté internationale, les réseaux terroristes et criminels qui sévissent au Nord du Mali.

Les membres de la délégation soulignent l'importance que revêtent le respect des droits de l'homme et la nécessité pour tous de se conformer aux normes qui régissent l'État de droit, ainsi que l'impératif de la réconciliation entre tous les Maliens. Ils réitèrent la préoccupation de la communauté internationale face aux violations des droits de l'homme et à la situation humanitaire qui prévaut au Nord du pays, soulignant, à cet égard, la nécessité de garantir un accès humanitaire aux populations civiles qui sont dans le besoin.

Au regard de l'urgence et de la gravité des problèmes auxquels le Mali est confronté, qui appellent une unité sans faille entre tous les Maliens, les membres de la délégation lancent un appel pressant à tous les acteurs maliens pour qu'ils mettent l'intérêt supérieur du pays au dessus de toute autre considération. Ils les exhortent à apporter leur entière coopération et un soutien total au Président de la République par intérim. Dans le même temps, ils rappellent la détermination de leurs organisations respectives à imposer des sanctions à l'encontre de tout individu ou entité qui entrave l'action du Président de la République par intérim et la marche de la Transition.

Les membres de la délégation réitèrent l'engagement de leurs organisations respectives à continuer de travailler ensemble, notamment dans le cadre du Groupe de soutien et de suivi, pour accompagner, de façon coordonnée, le processus en cours au Mali. Ils assurent le peuple malien de la solidarité de la communauté internationale dans l'épreuve qu'il traverse et engagent toutes les forces vives du Mali à assumer pleinement leurs responsabilités historiques pour une sortie de crise rapide et effective.